

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 12 DECEMBRE 2019

N° 2019-09-05

L'an deux mille dix-neuf, le douze décembre à quinze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du trois décembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à Aubres, sous la Présidence de Claude AURIAS :

|  |
|--|
| <p><u>Nombre de délégués</u><br/>En exercice : 27<br/>Présents (mini 9) : 13</p> <p><u>Nombre de voix</u><br/>En exercice : 36<br/>Présentes : 16<br/>Exprimées par pouvoirs : 10<br/><b>Total (mini 19) : 26</b></p> <p><b>Quorum atteint</b></p> |
|--|

### Délégués présents(es)

#### **2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteur de 2 voix)**

Mounir AARAB, Claude AURIAS

#### **1 représentante du Conseil régional Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur**

(porteuse de 2 voix)

Jacqueline BOUYAC

#### **10 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Marc GUERIN, Valery LIOTAUD,  
Marie-Pierre MONIER, Roland PEYRON, Éric RICHARD, Pascale  
ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Ghislaine SAVIN à Mounir AARAB, Corinne MOULIN à Claude AURIAS, Rosy FERRIGNO à Sébastien BERNARD, Dominique GUEYTTE à Philippe CAHN, Marcel BAGARD à Marc GUERIN, Marlène MOURIER à Valery LIOTAUD, Jean-Jacques MONPEYSEN à Éric RICHARD.

### Délégués excusés

Christian BARTHEYE, Pierre-Yves BOCHATON, Pierre COMBES, Myriam HUGUES, Henriette MARTINEZ.

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Monsieur Claude AURIAS déclare la séance ouverte à 15 heures 30.

Madame Christelle RUYSSCHAERT est nommée secrétaire de séance.

**Objet : Etude de la clientèle touristique infra régionale réalisée par Auvergne Rhône Alpes Tourisme – Conventions avec les Parcs naturels régionaux des Bauges, de Chartreuse et du Pilat, ainsi que le collectif Inspiration Vercors**

Le Président expose,

Auvergne Rhône Alpes Tourisme a proposé à ses partenaires institutionnelles de s'associer à lui pour la réalisation d'une étude dédiée à la clientèle touristique infra régionale. Cette étude vise à approfondir la connaissance de cette clientèle spécifique pour mettre en place des stratégies, offres et dispositifs de communication adaptés à leurs attentes, leurs motivations et leurs modes de consommation. Elle s'attache également à connaître l'opinion des habitants sur l'impact du tourisme dans leur vie quotidienne. Cette étude est confiée par Auvergne Rhône Alpes Tourisme au cabinet KANTAR.

Conscients du potentiel et de l'importance de cette clientèle infra régionale, 5 Parcs naturels régionaux de la région Auvergne Rhône Alpes, à savoir le Parc des Baronnies provençales, du Massif des Bauges, de Chartreuse, du Pilat, et du Vercors ont décidé de s'associer pour constituer ensemble un périmètre d'étude « Parcs naturels régionaux » et mutualiser ainsi leurs moyens techniques et financiers.

En concertation avec les 4 Parcs partenaires et compte tenu du souhait d'Auvergne Rhône Alpes Tourisme de disposer d'un interlocuteur et commanditaire unique, le Parc naturel régional des Baronnies provençales s'est constitué représentant contractuel de ce partenariat.

Le Président propose de donner suite à cette démarche et d'établir une convention de partenariat entre les cinq Parcs pour financer à part égale le coût de l'étude, c'est à dire 1 035 € TTC chacun.

Le coût de l'opération s'élève à 5 175 € TTC, qui sera pris en charge par le PnrBp. La livraison de l'étude est prévue en février 2020.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition du Président
- **Valide** ce partenariat entre Auvergne Rhône Alpes Tourisme, le Parc naturel régional des Baronnies provençales et les Parcs naturels régionaux du Massif des Bauges, de Chartreuse, du Pilat, et du Vercors
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet et au recouvrement des participations financières.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



Le Président  
Claude AURIAS